



Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité, le lundi 2 octobre 2017

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers collègues du conseil municipal,
Mesdames,
Messieurs,

La Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs a été sanctionnée le 16 juin dernier, et ses effets s'en font déjà sentir.

En effet, la loi prévoit qu'en année électorale, les états comparatifs des revenus et des dépenses courantes et prévisionnelles doivent être déposés au plus tard, lors de la dernière séance du conseil avant le début des élections. Conséquemment, nous avons dû devancer notre dépôt d'un mois. De plus, le Rapport du maire sur la situation financière n'est plus une obligation légale.

Toutefois, pour le conseil municipal, il était impératif de continuer à offrir une gouvernance ouverte et transparente en informant la population de la santé financière de la Municipalité.

Le présent rapport abordera les points suivants :

1. Les états financiers 2016;
2. Les indicateurs préliminaires quant aux orientations financières 2017;
3. Les projets d'avenir réalisés ou en voie d'être réalisés.

1. Les états financiers 2016

Les états financiers 2016 affichent un excédent de 2 254 897 \$ sur un budget de 34,9 M\$. De façon générale, cet excédent se compose principalement de revenus supplémentaires de 1,3 M\$ et de surplus des organismes régionaux transférés à la Ville pour plus de 1,1 M\$ moins certaines charges supplémentaires.

Au chapitre des revenus supplémentaires, les droits de mutation ont généré un excédent de 659 861 \$, ce qui représente près de la moitié de l'excédent des revenus. Les revenus ont ainsi atteint des sommets qui sont difficilement prévisibles, mais ils témoignent d'une économie dynamique qui est profitable à tous. Les autres éléments

importants qui ont contribué à cet excédent sont les intérêts 155 800 \$, les frais de cour municipale 152 342 \$ et l'octroi de permis et de licences 108 671 \$.

Au chapitre des excédents générés par des dépenses moindres que prévu, notons le remboursement d'excédents des organismes régionaux de 1 120 150 \$. Cependant, des coûts supplémentaires non récurrents ont été engendrés notamment par le décret fédéral et par la restructuration du régime de retraite nécessaire en raison des changements législatifs. De plus, un emprunt non réalisé pour compenser la nouvelle norme TVQ a réduit le financement des dépenses d'opération de 349 800 \$.

Quant à la dette totale à long terme non consolidée, n'incluant donc pas les organismes régionaux, elle s'élève à 46 428 000 \$. Notons une augmentation des taxes de secteur, mais surtout une diminution de 984 445 \$ de la dette attribuable à l'ensemble de la Ville par rapport à l'année 2015.

Dans l'attente des indicateurs financiers du gouvernement, nous sommes persuadés de présenter des données illustrant notre volonté de contrôler l'endettement de la Ville dans un contexte de croissance, tout en maintenant des taux d'endettement sous la moyenne des groupes de référence.

Enfin, comme les années passées, la Ville a utilisé une partie de ses excédents afin d'équilibrer le budget. Pour 2017, nous parlons d'une utilisation exceptionnelle des crédits, soit un montant de 2 155 000 \$ pour couvrir des dépenses non récurrentes telles que celles du 350^e anniversaire, les élections municipales et les études spécifiques. Cette démarche nous permettra de faire bénéficier directement les contribuables des excédents obtenus au cours des années tout en minimisant les hausses de taxes.

2. Les indicateurs préliminaires quant aux orientations financières 2017

Le budget 2017 s'élève à 37,3 M\$.

Lors de l'élaboration du budget, le contexte économique était incertain, ce qui nous a incités à faire preuve de prudence dans nos prévisions, notamment au niveau des revenus. La volonté de notre conseil municipal d'apporter une attention soutenue au maintien et à la mise aux normes de nos infrastructures demeure une priorité, tout comme la réalisation de projets structurants permettant de mieux répondre aux aspirations de la population, et ce, dans un contexte d'une communauté en croissance.

Pour ce faire, la recherche d'une diversification de l'assiette fiscale et d'une croissance économique contrôlée nous permet de soulager les contribuables tout en répondant aux besoins grandissants en matière d'investissements pour nos infrastructures.

Au niveau des prévisions des revenus et des dépenses de l'exercice financier 2017, nous envisageons de terminer l'année avec un excédent de l'ordre de 3,5 M\$. Cette estimation s'appuie sur des revenus dépassant les prévisions budgétaires en provenance notamment de la vente de terrains municipaux, soit plus de 3 M\$. Nous estimons également des revenus supplémentaires des droits de mutation (262 500 \$), des taxes (248 200 \$) et de la cour municipale (142 000 \$).

En ce qui a trait aux dépenses, des revenus supplémentaires et des économies obtenues à différents égards nous permettent de compenser les dépenses excédentaires non prévues. Comme mentionné précédemment, ce budget se veut résolument tourné vers l'avenir afin d'assurer à notre communauté une prospérité durable et une qualité de vie qui, nous l'espérons, répondent aux aspirations des Laprairiennes et des Laprairiens.

La croissance économique est importante, et ce, dans le respect de notre environnement. Sur ce point, notre approche de développement durable nous permet d'offrir plus de 34 % de notre territoire en aires naturelles protégées, ce qui est nettement supérieur à la superficie de 17 % souhaitée par la Communauté métropolitaine de Montréal (C.M.M.).

Nous pouvons protéger l'environnement tout en offrant un milieu de vie en harmonie avec la nature.

3. Les projets d'avenir réalisés ou en voie de l'être

Au niveau du programme triennal d'immobilisation (PTI) 2017-2018-2019, la Ville est fière d'annoncer que la majorité des investissements prévus cette année sont réalisés ou en voie de l'être. Juste pour 2017, le PTI prévoyait des investissements de plus de 11,9 M\$. Plus du tiers de ces investissements sont financés par des promoteurs et des subventions. En outre, la réalisation des travaux s'effectue tout en commémorant le 350^e anniversaire de notre communauté.

De façon plus spécifique, les projets d'avenir se déclinent de la façon suivante.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

- Finalisation des travaux d'infrastructures dans le nouveau quartier Symbiocité La Prairie

Ce projet qui offre une gamme diversifiée de constructions résidentielles contemporaines, dont les travaux sont assumés par le promoteur, rapportera à la Municipalité de nouveaux revenus constituant une valeur ajoutée dans le cadre du plan stratégique financier pour les prochaines années. De plus, plusieurs mesures encourageant la mobilité active sont prévues.

- Réfection de la rue Émilie-Gamelin

Ces travaux permettront d'améliorer le réseau d'aqueduc dans le secteur historique du Vieux-La Prairie. La première étape débute cet automne par des fouilles archéologiques.

- Réfection annuelle de la chaussée

Les quatre rues suivantes ont fait l'objet de travaux :

- chemin de la Bataille Sud;
- rue Rosaire-Circé;
- rue Saint-Henri;
- chemin et boulevard Saint-José.

- Adoption éventuelle de la mise à jour du plan directeur des infrastructures en conformité avec les nouvelles normes du gouvernement

Cette démarche est essentielle à l'obtention de plus de 4,4 M\$ en subventions.

- Poursuite des démarches avec le Canadian National (CN)

L'objectif est de mettre en place un nouveau passage ferroviaire dans l'axe des rues Saint-Henri et des Conseillers.

- Réfection de plusieurs trottoirs et de bordures sur le territoire de la ville
- Démolition de l'église du Christ-Roi

Considérant l'état de détérioration du bâtiment et la présence importante d'amiante dans sa structure, les travaux permettront de construire un immeuble ayant une nouvelle vocation.

- Continuité du programme concernant le maintien de la flotte de véhicules
- Planification des besoins en services municipaux pour répondre aux orientations retenues dans le cadre du plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le quartier TOD

Des démarches sont en cours pour obtenir et rendre accessible à court terme une partie des parcs du secteur.

- Vente d'un terrain municipal sur le chemin de Saint-Jean en vue d'un projet de développement résidentiel

- Acceptation de plusieurs projets commerciaux et industriels démontrant la vitalité économique de notre communauté

SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

- Octroi de diverses études en vue de se conformer aux nouvelles directives environnementales sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts

Des plans d'action pourraient être développés pour les raccordements inversés et les débordements d'égouts ainsi qu'une étude hydraulique du réseau d'aqueduc, etc.

- Amélioration de la sécurité par l'ajout de groupe électrogène dans un poste de pompage
- Continuité du programme de remplacement des lampadaires de rue et de parc en tenant compte des nouvelles technologies
- Poursuite du plan d'action pour contrer l'agrile du frêne, avec plus particulièrement, un programme de plantation d'arbres
- Réaménagement des quais

Ces travaux visent à améliorer l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent tout en posant les bases d'un projet de mise en valeur des berges du parc du Bassin-de-La Prairie. Le nouvel événement Eau-Famille s'inscrit également dans cette orientation

- Planification de travaux de stabilisation des rives de la rivière Saint-Jacques par l'entremise de la MRC de Roussillon
- Rehaussement du programme d'embellissement de la ville
- Poursuite des travaux d'aménagement paysager dans le secteur *Symbiocité La Prairie*
- Remplacement des fontaines au lac La Cité
- Poursuite des démarches pour l'implantation d'un écocentre, d'une usine de biométhanisation et d'une nouvelle collecte de résidus domestiques

Cette approche soutenue pour la gestion responsable des matières résiduelles est réalisée en collaboration avec les autres municipalités de la MRC de Roussillon.

- Mise aux normes de la station d'épuration et construction d'une usine de biométhanisation

L'objectif de cette démarche est d'améliorer la gestion des boues de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie.

Ces projets s'inscrivent également dans notre plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

SUR LE PLAN SOCIAL

- Finalisation des travaux de rénovation et ajout d'une nouvelle aile au Centre multifonctionnel Guy-Dupré

Grâce à ces travaux, la Ville sera désormais en mesure de répondre aux besoins croissants de la population et des organismes bénévoles.

- Début des travaux de construction de la phase I de l'aréna municipal

Il devenait impératif pour la ville de se doter d'un nouvel aréna municipal. Les installations actuelles ont déjà 50 ans. Le bâtiment envisagé sera d'abord pourvu d'une première glace. Toutefois, comme la ville est en croissance, la superficie des installations sera prévue pour accueillir une deuxième glace dans l'avenir, selon les études de rentabilité qui seront effectuées.

La construction de cet aréna quatre saisons est prévue sur un terrain municipal, réservé à cet effet dans le nouveau quartier Symbiocité. L'ouverture est prévue pour 2018 et les installations nous permettront également d'offrir de nouveaux espaces pour tenir des événements.

Les démarches de la Ville se font en respect avec les organisations bénévoles tout en appliquant une gestion prudente et responsable en accord avec la capacité de payer des contribuables.

- Planification des travaux de réaménagement de la bibliothèque municipale

Ces travaux seront mis à profit dans le but de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et de poursuivre notre virage numérique.

- Analyse détaillée de la mise aux normes de l'immeuble la Maison-à-Tout-le-Monde

Considérant l'état de vétusté du bâtiment et la présence importante d'amiante dans sa structure, des travaux d'urgence sont nécessaires notamment au niveau de l'enveloppe du bâtiment.

- Inauguration de la place du 350^e, un espace complémentaire au Centre multifonctionnel Guy-Dupré

Ce nouvel espace se veut un legs à la communauté dans le cadre de son 350^e.

- Mise en place de diverses mesures sur le réseau routier permettant d'améliorer la sécurité des usagers
- Planification pour la mise en place de trottoirs sur le chemin de Saint-Jean
- Continuité du programme d'amélioration de l'entretien et de la sécurité des aires de jeux dans les parcs

- Entente en vue d'améliorer les liens cyclables et piétonniers à la hauteur du parc de la rivière Saint-Jacques, entre les villes de Brossard et de La Prairie
- Aménagement d'un nouveau stationnement et d'une aire de glace libre au parc Émilie-Gamelin
- Planification en vue de doter la ville d'un terrain synthétique pour la pratique du soccer et du football
- Aménagement d'un deuxième jardin communautaire dans le parc Léo-Rouillier
- Amélioration de la sécurité sur la piste cyclable régionale dans le secteur historique du Vieux-La Prairie
- Poursuite du programme de mise en place d'une couverture Wi-Fi dans les espaces publics

Plus de six bâtiments et parcs municipaux offrent présentement ce service. Cette année, le parc La Clairière offre dorénavant une couverture Wi-Fi.

- Démarche en collaboration avec le Réseau de transport métropolitain (RTM) pour l'agrandissement et l'amélioration des installations du stationnement incitatif
- Installation d'un abri pour bicyclettes au stationnement incitatif de La Prairie et amélioration des abris pour les passagers incluant l'ajout de chauffage
- Mise en place de 3 stations de réparation de vélos

Ces mesures s'inscrivent dans notre volonté d'encourager la mobilité active.

SUR LES PLANS CULTUREL ET PATRIMONIAL

- Amélioration du soutien aux organismes et des aménagements du secteur du Vieux-La Prairie

Cette démarche vise à dynamiser et à accroître l'achalandage aux différentes activités mises en place par la Ville (les Jeudis du Vieux-La Prairie, Week-end d'autrefois, la Grande fête de l'Halloween, Noël en famille/Marché de Noël, Eau-Famille etc.).

- Participation des entreprises du Vieux-La Prairie à des événements de la ville
- Mise en place d'un programme de subventions pour la rénovation des bâtiments dans le Vieux-La Prairie

avec l'apport financier du ministère de la Culture et des Communications qui équivalra à une participation de 50 % dans le programme.

- Adoption d'une politique culturelle et d'un plan d'action en suivant une approche d'acceptabilité sociale
- Mise à jour de la politique familiale et adoption d'un plan d'action 2018-2020

- Amélioration de l'accessibilité au Théâtre du Vieux-La Prairie par l'ajout d'un monte-personnes conformément à notre plan directeur à l'égard des personnes ayant des limitations fonctionnelles .

Les résultats financiers déposés ce soir démontrent une rigueur administrative, des budgets responsables et des actions résolument tournées vers l'avenir.

Alors que nous franchirons le cap des 25 000 habitants sous peu, si ce n'est pas déjà fait, nous nous devons d'avoir les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires afin de relever les défis qui se présenteront et de répondre efficacement aux attentes de notre communauté, et ce, dans un contexte d'équilibre budgétaire tout en maintenant des taux de taxation compétitifs.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres du conseil municipal pour leur soutien et leur engagement de tous les instants pour le mieux-être des citoyennes et des citoyens.

Je m'en voudrais de passer sous silence le support et l'implication de notre directeur général, des directeurs de services et des employés de la Ville pour offrir une qualité de service remarquable. Or, cette volonté d'amélioration continue de la qualité de vie dans notre milieu ne peut se faire sans l'appui indéfectible de tous les bénévoles, particulièrement en cette année marquant le 350^e anniversaire de la Ville. Comme je l'ai toujours mentionné, ils constituent une richesse pour notre communauté. Alors qu'il reste 90 jours à l'année du 350^e anniversaire, nous pouvons d'ores et déjà affirmer « mission accomplie »

Merci de votre confiance.

DONAT SERRES, maire